

stopfor™ B, BF, K, KS, KSP, MSP, SL - EN 353-2

Operating and maintenance instructions

Instructions d'emploi et d'entretien

Gebrauchs- und Wartungsanleitung

Instructies voor gebruik en onderhoud

Manual de empleo y de mantenimiento

Istruzioni per l'uso e la manutenzione

Instruções de uso e de manutenção

Οδηγίες χρήσης και συντήρησης

Vedlikeholds- og bruksanvisning

Instruktionsbok för användning och underhåll

Käyttö- ja huoltokäsikirja

Brugs- og vedligeholdelsesvejledning

Instrukcja obsługi i konserwacji

Инструкции по использованию
и техническому обслуживанию

English Original manual	GB
Français Traduction de la notice originale	FR
Deutsch Übersetzung der Originalanleitung	DE
Nederlands Vertaling van de oorspronkelijke handleiding	NL
Español Traducción del manual original	ES
Italiano Traduzione del manuale originale	IT
Português Tradução do manual original	PT
Ελληνικά Μετάφραση του πρωτότυπου εγχειριδίου	GR
Norsk Oversettelse av originalanvisning	NO
Svenska Översättning av originalbruksanvisningen	SE
Suomi Alkuperäisen ohjeen käänös	FI
Dansk Oversættelse af den originale manual	DA
Polski Tłumaczenie oryginalnej instrukcji obsługi	PL
Русский Перевод инструкции изготовителя	RU

GB	Fall arrester including a flexible anchor line
FR	Antichute mobile sur support d'assurage flexible
DE	Mitlaufendes Auffanggerät an beweglicher Führung
NL	Meelopende valbeveiliging op flexibele ankerlijn
ES	Sistema anticaídas móvil en línea de anclaje flexible
IT	Anticaduta mobile su supporto di ancoraggio flessibile
PT	Anti-queda móvel em suporte de ancoragem flexível

GR	Κινητό σύστημα προστασίας από πτώσεις σε εύκαμπτο στήριγμα πρόσδεσης
NO	Mobil fallstopp på fleksibelt sikringstau
SE	Rörlig fallbroms på flexibel säkerhetslina
FI	Liikutarrain joustavalla johteella
DA	Bevægeligt styrtstopp apparat på fleksibel sikringsanordning
PL	Ruchome urządzenie zabezpieczające przed upadkiem z wysokości wyposażone w parciały talrep zaczepowy
RU	Подвижное снаряжение на гибком страховочном тросе для защиты от падения



1. Consignes prioritaires

1. Avant d'utiliser un antichute stopfor™, il est indispensable pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité que l'utilisateur lise et comprenne les informations dans la notice fournie par TRACTEL SAS. Cette notice doit être conservée à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur demande.
2. Avant d'utiliser ce matériel de sécurité, il est indispensable d'avoir reçu une formation à son emploi. Vérifier l'état des équipements associés et assurez-vous que le tirant d'air est suffisant.
3. L'antichute stopfor™ ne peut être utilisé que par une seule personne formée et compétente ou par un opérateur sous la surveillance d'une telle personne.
4. Si un antichute stopfor™ n'est pas en bon état apparent ou s'il a servi à l'arrêt d'une chute, l'ensemble de l'équipement doit être vérifié par TRACTEL SAS ou par un technicien habilité et compétent qui doit autoriser par écrit la réutilisation du système. Un contrôle visuel avant chaque utilisation est recommandé.
5. Toute modification ou adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de TRACTEL SAS. L'équipement doit être transporté et stocké dans son emballage d'origine.
6. Tout antichute stopfor™ n'ayant pas fait l'objet d'un examen périodique au cours des douze derniers mois ou ayant arrêté une chute, ne doit pas être utilisé. Il ne pourra être utilisé de nouveau qu'après un nouvel examen périodique réalisé par un technicien habilité et compétent qui autorisera par écrit son utilisation. À défaut de ces examens et autorisation, l'antichute stopfor™ sera réformé et détruit.
7. La charge maximale d'utilisation est de 150 kg pour l'antichute stopfor™.
8. Si la masse de l'opérateur augmentée de la masse de son équipement et de son outillage est comprise entre 100 kg et 150 kg, il est impératif de s'assurer que cette masse totale (opérateur + équipement + outillage) n'excède pas la charge maximale d'utilisation de chacun des éléments constituant le système d'arrêt des chutes.
9. Cet équipement convient pour une utilisation sur chantier à l'air libre et pour une plage de température comprise entre -35°C et +60°C. Éviter tout contact avec des arêtes vives, des surfaces abrasives, des produits chimiques.
10. Si vous devez confier le matériel à un personnel salarié ou assimilé, conformez-vous à la réglementation du travail applicable.
11. L'opérateur doit être en pleine forme physique et psychologique lors de l'utilisation de cet équipement. En cas de doute, consulter son médecin ou le médecin du travail. Interdit aux femmes enceintes.
12. L'équipement ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu : cf. « 4. Fonctions et description ».
13. Il est recommandé d'attribuer personnellement l'antichute stopfor™ à chaque opérateur, notamment s'il s'agit de personnel salarié.
14. Avant l'utilisation d'un système d'arrêt des chutes EN 363, l'utilisateur doit s'assurer que chacun des composants est en bon état de fonctionnement : système de sécurité, verrouillage. Lors de la mise en place, il ne doit pas y avoir de dégradation des fonctions de sécurité.
15. Dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel de vérifier l'espace libre sous l'opérateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation, de manière qu'en cas de chute il n'y ait pas de risque de collision avec le sol ni présence d'un obstacle sur la trajectoire de la chute.
16. Un harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.
17. Il est essentiel pour la sécurité de l'opérateur que le dispositif ou le point d'ancrage soit correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes ainsi que sa hauteur.
18. Pour la sécurité de l'opérateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, le revendeur doit fournir : un mode d'emploi, des instructions pour l'entretien, pour les examens périodiques et les réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit.
19. Chaque antichute stopfor™ doit être monté exclusivement sur un support d'assurage flexible dont les spécifications sont strictement identiques à celles du support d'assurage Tractel® vendu pour le modèle correspondant de stopfor™. Le non-respect de cette exigence peut mettre en danger la vie de l'opérateur. Il appartient à l'utilisateur ou à son employeur de repérer les supports d'assurage de son stock afin d'éviter toute erreur à ce sujet.
20. Tractel® impose l'utilisation du support d'assurage Tractel® et décline toute responsabilité pour l'emploi d'un antichute stopfor™ avec un support d'assurage autre que d'origine Tractel® et du modèle indiqué pour le modèle correspondant de stopfor™. De même, Tractel® ne peut garantir un système d'arrêt de chutes que dans la mesure où il est composé exclusivement de composants

FR

commercialisés, entretenus, assemblés et mis en place conformément aux règles de sécurité et aux normes applicables.

FR

21. Les antichutes stopfor™ doivent être utilisés sur un support d'assurage vertical ou faisant avec la verticale un angle maximum de 30° ou un déplacement maximum de 3 m par rapport à la verticale (voir fig. 6.2). Ils peuvent être utilisés en position horizontale pour travailler en terrasse en ne s'écartant pas plus de 1.50 m de la perpendiculaire à l'arête (voir fig. 6.1).



NOTE

Pour toute application spéciale, n'hésitez pas à vous adresser à Tractel®.

2. Définitions et pictogrammes

2.1. Définitions

« **Utilisateur** » : Personne ou service responsable de la gestion et de la sécurité d'utilisation du produit décrit dans le manuel.

« **Technicien** » : Personne qualifiée, en charge des opérations de maintenance décrites et permises à l'utilisateur par le manuel, qui est compétente et familière avec le produit.

« **Opérateur** » : Personne opérant dans l'utilisation du produit conformément à la destination de celui-ci.

« **EPI** » : Équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

« **Connecteur** » : Élément de connexion entre composants d'un système d'arrêt des chutes. Il est conforme à la norme EN 362.

« **Harnais d'antichute** » : Dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes. Il est constitué de sangles et bouclerie. Il comporte des points d'accrochage antichute marqués d'un A s'ils peuvent être utilisés seuls, ou marqués d'un A/2 s'ils doivent être utilisés en combinaison avec un autre point A/2. Il est conforme à la norme EN 361.

« **Antichute mobile sur support d'assurage flexible** » : Sous-système constitué d'un support d'assurage flexible (cordage), d'un antichute mobile à blocage automatique qui est solidaire du support d'assurage flexible et d'un connecteur ou d'une longe terminée par un connecteur.

« **Charge maximale d'utilisation** » : Masse maximale de l'opérateur habillé, équipé de ses EPI, de sa tenue de travail, de son outillage et des composants dont il a besoin pour faire son intervention.

« **Système d'arrêt des chutes** » : Ensemble composé des éléments suivants :

- Harnais d'antichute.
- Antichute à rappel automatique ou absorbeur d'énergie ou antichute mobile sur support d'assurage rigide ou antichute mobile sur support d'assurage flexible.
- Ancrage.
- Élément de liaison.

« **Élément du système d'arrêt des chutes** » : Terme générique définissant l'un des éléments suivants :

- Harnais d'antichute.
- Antichute à rappel automatique ou absorbeur d'énergie ou antichute mobile sur support d'assurage rigide ou antichute mobile sur support d'assurage flexible.
- Ancrage.
- Élément de liaison.

2.2. Pictogrammes



DANGER : Placé en début de ligne, désigne des instructions destinées à éviter des dommages aux personnes, notamment les blessures mortelles, graves ou légères, ainsi que les dommages à l'environnement.



IMPORTANT : Placé en début de ligne, désigne des instructions destinées à éviter une défaillance ou un dommage des équipements, mais ne mettant pas directement en danger la vie ou la santé de l'opérateur ou celles d'autres personnes, et/ou n'étant pas susceptible de causer de dommage à l'environnement.



NOTE : Placé en début de ligne, désigne des instructions destinées à assurer l'efficacité ou la commodité d'une installation, d'une utilisation ou d'une opération de maintenance.

3. Conditions d'utilisation

Vérifications avant utilisation :

- Pas de déformation des flasques.
- Vérification visuelle de l'état du support d'assurage et de la longe.
- Vérifier l'efficacité de blocage du stopfor™, monté sur son support d'assurage, par une traction énergique sur l'appareil dans le sens opposé à celui de la flèche figurant sur son boîtier.
- Prendre le stopfor™ par son connecteur. Lever vers le haut puis vers le bas à vitesse lente pour vérifier son bon coulisement.

- Vérifier les conditions d'installation du système (voir chapitre 8 : « Installation »).
- Vérifier que le stopfor™ est correctement orienté sur le support d'assurage.
- Vérifier l'état des composants associés harnais et connecteurs.

4. Fonction et description

Le stopfor™ est un dispositif mécanique autoserrant d'arrêt de chute, constituant, avec le support d'assurage flexible sur lequel il coulisse, un sous-ensemble de système de protection contre les chutes. À chaque modèle de stopfor™ est affecté un modèle spécifique de support d'assurage spécifique.

Chaque modèle de stopfor™ a subi un examen CE de type par un organisme notifié, en association avec le support d'assurage approprié.



DANGER

L'utilisation d'un stopfor™ sur un support d'assurage non adapté à ce modèle conformément aux informations de la présente notice comporte un risque de non-fonctionnement de l'appareil pouvant mettre en péril la vie de l'opérateur.

- Le stopfor™ SL est un antichute coulisseau ouvrant qui se déplace le long d'un support d'assurage toronné de 14 mm, il accompagne l'utilisateur sans exiger d'intervention manuelle pendant son évolution vers le haut ou vers le bas. Sa mâchoire se bloque automatiquement sur la corde lorsqu'une chute se produit.
- Le stopfor™ B est un antichute coulisseau ouvrant de nouvelle génération qui se déplace le long d'un support d'assurage toronné de 14 mm, il accompagne l'utilisateur sans exiger d'intervention manuelle pendant son évolution vers le haut ou vers le bas. Sa came articulée se bloque automatiquement sur la corde lorsqu'une chute se produit.
- Le stopfor™ BF est un antichute coulisseau non-ouvrant de nouvelle génération est identique au stopfor™ B.
- Le stopfor™ MSP est un antichute coulisseau ouvrant de nouvelle génération. Il est une variante du stopfor™ B auquel on a ajouté :
 - Un système anti-retournement qui évite une mauvaise mise en place du stopfor™ sur le support d'assurage.
 - Une fonction de blocage manuel qui permet à l'utilisateur de bloquer le stopfor™ en position de maintien au poste de travail sur la corde.
- Le stopfor™ K est un antichute coulisseau ouvrant de nouvelle génération qui se déplace le long d'un support d'assurage en drisse de 11 mm, il accompagne l'utilisateur sans exiger d'intervention manuelle pendant son évolution vers le haut ou vers le bas. Sa came articulée se bloque automatiquement sur la drisse lorsqu'une chute se produit.
- Le stopfor™ KS est un stopfor™ K équipé d'un système anti-retournement qui évite une mauvaise mise en place du stopfor™ sur le support d'assurage.
- Le stopfor™ KSP est un stopfor™ KS auquel on a ajouté une fonction de blocage manuel qui permet à l'utilisateur de bloquer le stopfor™ en position de maintien au poste de travail sur la drisse.

Usage horizontal

Les antichutes stopfor™ B/BF/MSP ont été testés en usage horizontal suivant la fiche européenne CNB/P/11.075 de septembre 2018 sur arête de rayon 0.5 mm mini.

Si l'arête est considérée coupante ou s'il y a présence de bavure, prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la chute sur l'arête ou mettre en place une protection sur l'arête.

Avant toute utilisation de l'antichute stopfor™ en usage horizontal, vérifier que :

- Le point d'ancrage de l'antichute stopfor™ est situé à la même hauteur ou au-dessus de l'arête (figures 5.a, 5.b, 5.c).
- L'angle formé par le support d'assurage en contact avec l'arête s'il y a une chute est au moins de 90° (figures 5.a, 5.b).
- Pour atténuer le risque de pendulage, le déplacement de l'opérateur est limité à une distance maximale de déplacement latéral à la perpendiculaire de l'arête de 1.50 m max. (figure 6).
- Qu'il n'y a aucun obstacle sur la trajectoire de pendulage lors d'une chute.
- Qu'un plan de sauvetage spécifique a été mis en place s'il y a une chute.
- Qu'il n'y a pas de risque de fragilité de la toiture (type fibro-ciment, ...). En cas de doute, mettre en place un chemin de circulation solide et compatible avec la toiture.
- D'autres cas de figure ne sont pas énumérés dans cette liste. Une multitude d'autres cas de figure existent que nous ne pouvons énumérer, ni imaginer. En cas de doute ou d'incompréhension de la présente notice, renseignez-vous auprès de Tractel®.

5. Principe de fonctionnement

FR

- Le stopfor™ se déplace le long d'un support d'assurage, il accompagne l'opérateur sans exiger d'intervention manuelle pendant son évolution vers le haut ou vers le bas et se bloque automatiquement sur la corde lorsqu'une chute se produit.

Le système de protection contre les chutes est constitué de composants décrits ci-dessous.

Voir Page 2

1. Le point d'ancrage fixe (I, page 2)

2. Le support d'assurage (C/K, page 2)

Le stopfor™ ne peut être utilisé qu'avec des supports d'assurage exclusivement certifiés par Tractel® S.A.S.

- stopfor™ B, BF, MSP, SL
Le support d'assurage est une corde toronnée de 14 mm de diamètre en polyamide.
- stopfor™ K, KS, KSP
Le support d'assurage est une drisse statique Tractel, en polyamide dont le diamètre est de 11 mm.

Pour tous les supports d'assurage (corde ou drisse), une boucle cousue est réalisée à une extrémité, pour fixer la corde au point d'ancrage. De l'autre côté une extrémité manufacturée (un noeud) empêche le dégagement involontaire du stopfor™ du support d'assurage.

La résistance à la rupture du support d'assurage est supérieure à 22 kN.

Le support d'assurage doit être utilisé exclusivement comme ligne de sécurité dans les travaux en hauteur pour permettre un accès en sécurité au lieu de travail.

3. Le stopfor™

 **NOTE :** Pour le stopfor™ BF, lors de la maintenance le support d'assurage est livré sans extrémité manufacturée. C'est l'opérateur qui réalisera cette extrémité afin d'empêcher le dégagement involontaire du stopfor™ sur le support d'assurage.

• Les stopfor™ SL (Fig. 3, page2)

La mâchoire (I) est solidaire du levier de commande (K) à laquelle est attaché l'utilisateur par l'intermédiaire d'une longe. Le stopfor™ SL se déplace automatiquement le long du support d'assurage. La légère tension transmise par l'utilisateur via la longe et permet l'ouverture de la mâchoire et le déplacement du stopfor™ SL. Les flasques du stopfor™ SL sont ouvrants pour

permettre la mise en place du support d'assurage. Pour installer le stopfor™ SL sur le support d'assurage deux actions simultanées sont nécessaires pour ouvrir et fermer les flasques,

- appuyer sur le verrou (D),
- visser / dévisser le bouton moleté (E).

Avant d'installer le stopfor™ SL sur son support d'assurage vérifier que :

- le support d'assurage est en place verticalement (avec angle autorisé maximum de 30° ou un déplacement maximum de 3 m par rapport à la verticale),
- le support d'assurage est connecté à son extrémité supérieure,
- le détrompeur (N) du stopfor™ SL autorise la fermeture de l'appareil sur le support d'assurage,
- que l'appareil est présenté de façon à ce que la flèche gravée sur le flasque soit tournée vers le haut.

En cas de chute de l'utilisateur, le levier bascule de 45° sous l'action de la force appliquée par la longe et la mâchoire vient bloquer la corde contre le flasque mobile (F).

• Les stopfor™ K/KS/KSP (fig 1/page2) et les stopfor™ B/BF/MSP (figure 2, page 2)

Les stopfor™ K/KS/KSP (fig 2/page2) et les stopfor™ B/BF/MSP se déplacent librement le long du support d'assurage. Lorsqu'une chute se produit, l'appareil bascule, ce qui vient mettre en contact le support d'assurage avec la partie haute de la came. La came tourne à l'intérieur de l'appareil et vient pincer le support d'assurage.

Pour les stopfor™ K/KS/KSP (fig 2/page2) et les stopfor™ B/MSP, le système est constitué de deux flasques articulés autour de l'axe de la came (figure 2, page 2, Q). L'appareil s'ouvre en faisant pivoter le flasque mobile (R). Le ressort de la came (figure 2, page 2, S) permet de maintenir la came en pression sur le support d'assurage. Quand le support d'assurage est en place et que le connecteur verrouille les deux flasques, il n'est plus possible d'ouvrir l'appareil ; le support d'assurage est alors prisonnier de l'appareil.

Les stopfor™ KS, KSP, MSP sont équipés d'un système anti-retournement (Fig. 8, page 2, T) qui garantit le sens de fonctionnement du stopfor™ sur le support d'assurage. Si le stopfor™ est présenté à l'envers face au support d'assurage vertical, le système anti-retournement vient bloquer la mâchoire (Fig. 8, page 2, Q). Cette opération interdit la mise en place du stopfor™ sur son support d'assurage.

• Les stopfor™ BF (figure 2, page 2)

Les stopfor™ BF se déplacent librement le long du support d'assurage. Lorsqu'une chute se produit, l'appareil bascule, ce qui vient mettre en contact le support d'assurage avec la partie haute de la came.

La came tourne à l'intérieur de l'appareil et vient pincer le support d'assurage.

Pour le stopfor™ BF, le flasque (R) est non mobile, ce qui rend l'appareil non ouvrant. Le stopfor™ BF est indissociable du support d'assurage flexible.

Pour un meilleur confort à la montée, il faut lester le support d'assurage en le lovant ou en positionnant une masse de 1 kg maxi en partie basse.

Conformément aux exigences de la CNB/P/11.080 lorsque le stopfor KSP/MSP est utilisé en maintien/suspension au poste de travail. Il faut utiliser un système antichute.

4. Longe ou connecteur (figure 1, page 2, L)

Terminaison type connecteur:

- M10 : connecteur en acier à verrouillage par bague à vis.
- M11 : connecteur en acier à verrouillage automatique par bague tournante.
- M23 : connecteur en acier à verrouillage triple sécurité.

6. Composition de livraison des appareils

Tableau composition gamme stopfor™

	Appareil		Type de support d'assurage flexible	Usage horizontal
	b	L		
stopfor™ B	stopfor™ B MXX	MXX	RLX 14	OK
	stopfor™ B LS0,3 MXX MXX	LS0,3 MXX MXX		OK
stopfor™ BF	stopfor™ BF MXX	MXX	RLX 14	OK
	stopfor™ BF LS0,3 MXX MXX	LS0,3 MXX MXX		OK
stopfor™ SL	stopfor™ SL MXX	MXX	RLX 14	-
	stopfor™ SL LS0,3 MXX MXX	LS0,3 MXX MXX		-
stopfor™ MSP	stopfor™ MSP MXX	MXX	RLX 14	OK
	stopfor™ MSP LS0,3 MXX MXX	LS0,3 MXX MXX		OK
stopfor™ K150	stopfor™ K MXX	MXX	RLXD 11	-
stopfor™ KS150	stopfor™ KS MXX	MXX	RLXD 11	-
stopfor™ KSP	stopfor™ KSP MXX	MXX	RLXD 11	-

L: Terminaison de l'appareil

b: Désignation de l'appareil

RLX / RLXD: Référence du support d'assurage

Terminaison type longe :

- Longes amovibles de longueur 0,3 m :
 - LS03 M10 M41 : longe sangle 0,3 m avec connecteur M10 et M41
 - LS03 M10 M42 : longe sangle 0,3 m avec connecteur M10 et M42
 - LS03 M10 M10T : longe sangle 0,3 m avec connecteur M10 et M10T

5. Les connecteurs (figure 1, page 2, J)

Les connecteurs livrés avec la longe présentent une résistance à la rupture supérieure à 22 kN.

6. Tirant d'air

6.1. Usage vertical (figure 3, page 3)



DANGER

Avant chaque utilisation il est impératif de vérifier que le tirant d'air (L) sous l'appareil est supérieur la somme de deux fois la longueur de la longe utilisée (L1), plus un mètre pour le freinage (L2), plus un mètre de sécurité (L3), plus l'allongement élastique du cordage utilisé (L4).

6.2. Usage horizontal (figure 4, page 3)

Pour les stopfor™ MSP, B et BF avant chaque utilisation, il est impératif de vérifier que le tirant d'air (L) sous l'appareil est supérieur à la somme de deux fois la longueur de la longe utilisée (L1), plus 4,50 mètres pour le freinage (L2), plus un mètre de sécurité (L3), plus l'allongement élastique du cordage utilisé (L4), plus la hauteur du point dorsal du harnais de la personne par rapport au sol (L5), plus la déflexion maximale du point d'ancrage définie dans la notice d'utilisation du point d'ancrage.

7. Contre-indications d'emploi

Il est strictement interdit :

- d'installer ou d'utiliser l'antichute stopfor™ sans y avoir été autorisé, formé et reconnu compétent ou à défaut, sans être sous la surveillance d'une personne autorisée, formée et reconnue compétente,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si son marquage n'est pas lisible,
- d'installer ou d'utiliser l'antichute stopfor™ n'ayant pas fait l'objet des vérifications préalables,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ qui n'a pas fait l'objet d'un examen périodique, depuis moins de 12 mois, par un technicien ayant autorisé sa réutilisation par écrit,
- de connecter le support d'assurage de l'antichute stopfor™ à un point d'ancrage qui n'a pas fait l'objet d'un examen périodique, depuis moins de 12 mois, par un technicien ayant autorisé sa réutilisation par écrit,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ pour toute autre application que celle de protection contre les chutes de personnes,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ en contradiction avec les informations définies dans le paragraphe « 15. Durée de vie »,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ comme protection antichute de plus de 1 personne,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ par une personne dont la masse, équipement et outillage compris, est supérieure à 150 kg,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ à une charge comprise entre 100 kg et 150 kg (masse totale de l'opérateur, de son équipement et de son outillage) si un élément du système d'arrêt des chutes a une charge maximale d'utilisation plus faible,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ s'il a subi une chute de personne,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ en tant que moyen de suspension,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ en atmosphère fortement corrosive ou explosive,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ hors de la plage de température spécifiée dans la présente notice,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si le tirant d'air n'est pas suffisant en cas de chute de la personne,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si un obstacle se situe sur la trajectoire de la chute et sur la trajectoire de pendulage en cas d'utilisation en horizontal,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si l'on n'est pas en pleine forme physique,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si l'on est une femme enceinte,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ si la fonction de sécurité de l'un des articles associés est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article où interfère avec celle-ci,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ pour sécuriser une charge de matériel,
- de connecter le support d'assurage de l'antichute stopfor™ à un point d'ancrage structurel dont la résistance est inférieure à 12 kN ou supposée comme telle,
- d'utiliser la longe de l'antichute stopfor™ comme moyen d'élingage,
- de gêner l'alignement de l'antichute stopfor™ par rapport à la longe,
- de procéder à des opérations de réparations ou de maintenance de l'antichute stopfor™ sans avoir été formé et habilité, par écrit, par Tractel®,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ s'il n'est pas complet, s'il a été démonté au préalable ou si des composants ont été remplacés par une personne non habilitée par Tractel®,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ en usage horizontal si le rayon de l'arête n'est pas conforme ou s'il y a présence de bavures,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ comme moyen de suspension de l'opérateur ou de toute autre charge,
- de placer plusieurs antichutes stopfor™ sur le même support d'assurage,
- d'utiliser l'antichute stopfor™ sur un support d'assurage dont l'angle avec la verticale est supérieur à 30° ou un déplacement maximum de 3 m par rapport à la vertical (voir fig. 6.1),



Tractel®

- de s'écarter de plus de 1,50 m de la perpendiculaire à l'arête pour les antichutes stopfor™ en usage horizontal (voir figure 6),
- de remonter le support d'assurage avec l'antichute stopfor™ créant ainsi un brin mou,
- d'utiliser d'autres supports d'assurage, longues et composants, que ceux compatibles avec chaque modèle d'antichute stopfor™ suivant les indications de la présente notice,
- d'utiliser le support d'assurage pour un autre usage que celui du modèle prévu d'antichute stopfor™, y compris avec un autre modèle d'appareil antichute,
- d'utiliser une longe d'une longueur supérieure à 0,3 m pour les stopfor™,
- d'utiliser un support d'assurage ou une longe présentant des défauts, des noeuds ou des signes visibles de détérioration.

8. Installation

Installation avant utilisation

Installer le stopfor™ sur le support d'assurage.

Le stopfor™ BF est mis en place sur son cordage, il n'est pas démontable.

Connecter le stopfor™ au harnais d'antichute avec le connecteur qui est directement positionner sur le stopfor™ ou avec le connecteur positionner en extrémité de la longe du stopfor™.

Ensuite, le procédé à suivre est le suivant :

Pour les stopfor™ B/MSP/K/KS/KSP

- Ouvrir l'appareil en faisant tourner la flasque mobile.
- Faire basculer la came à l'aide du doigt pour dégager le passage du support d'assurage.
- Introduire le support d'assurage entre l'axe de pincement et la came.
- Refermer la flasque mobile jusqu'en butée de l'axe de pincement.
- Introduire le connecteur M10 livré avec le stopfor™ dans les trous des deux flasques fixes et mobiles, ce qui permet le verrouillage de l'appareil.
- Le stopfor™ doit être orienté sur le support d'assurage de telle façon que la flèche soit orientée vers le haut, appareil verrouillé.

En cas de chute, le stopfor™ arrête automatiquement l'opérateur.

Pour le stopfor™ SL,

- prendre le stopfor™ S à pleine main,
- lever le levier de la mâchoire vers le haut,
- déverrouiller le verrou en le faisant pivoter vers le haut,
- dévisser le bouton moleté,
- ouvrir la flasque pivotant,
- le stopfor™ doit être orienté sur le support d'assurage de telle façon que la flèche soit orientée

vers le haut lorsque l'appareil sera verrouillé. Si la flèche est orientée vers le bas, le détrompeur empêche la fermeture de l'appareil.

- placer le support d'assurage dans les flasques,
 - fermer les flasques,
 - visser le bouton moleté,
 - verrouiller le verrou en le faisant pivoter vers le bas.
- En cas de chute, le stopfor™ arrête automatiquement la chute.

1. Ancrage à la structure (figure 1, page 2, A)

- Le support d'assurage est fixé au point d'ancrage par une boucle (figure 1, page 2, C/K) et un connecteur (figure 1, page 2, J). Le point d'ancrage doit présenter une résistance minimale de 12 kN.



DANGER

Le point d'ancrage du support d'assurage ne doit jamais être positionné en dessous de l'utilisateur.

2. Configurations de montage

Les stopfor™ ne doivent être montés que sur un support d'assurage suspendu verticalement ou ne faisant avec la verticale qu'un angle maximum de 30° ou sur un plan horizontal (figure 6, page 3).

- le stopfor™ peut être positionné sur le support d'assurage devant l'utilisateur pour un déplacement vertical avec un angle maximum de 30° ou un déplacement maximum de 3 m par rapport à la verticale.
- le stopfor™ peut être positionné sur le support d'assurage derrière l'utilisateur pour un déplacement vertical avec un angle maximum de 30° ou un déplacement maximum de 3 m par rapport à la verticale.
- le stopfor™ peut être positionné sur le support d'assurage devant l'utilisateur pour un déplacement horizontal avec un angle maximum de 30° ou un déplacement maximum de 1,5 m par rapport à la verticale.



DANGER

Le support d'assurage ne doit pas faire un mou entre le point d'ancrage et le stopfor™. Il faut s'assurer que sa longueur est suffisante. Le point d'ancrage du support d'assurage ne doit jamais être positionné en dessous de l'utilisateur.

3. Environnement d'exploitation

Les stopfor™ peuvent être utilisés :

- sur des chantiers à l'air libre,
- dans une gamme de température comprise entre -35° et +60°,
- sur des chantiers en ambiance marine.



NOTE : pour les travaux où l'on projette des produits (peinture, sablage...) il faut protéger le stopfor™ contre l'introduction du produit à l'intérieur du stopfor™.

4. Opérations de secours

Les opérations de secours à prévoir, pour le cas d'une chute contrôlée par le stopfor™, devront avoir fait l'objet d'une étude avant chaque utilisation programmée afin de définir les moyens humains et un matériel à mettre en œuvre pour porter secours à la personne accidentée dans un délai inférieur à 15 minutes. Au-delà de ce délai, la personne est en danger.

9. Composants et matériaux

- Flasque stopfor™ SL : acier inoxydable
- Flasques stopfor™ B/BF/K/KS/KSP/MSP : Aluminium
- Axes : Acier Inoxydable
- Support d'assurance : Polyamide
- Longe : Polyester

10. Équipements associés

Les stopfor™ sont un composant d'un système de sécurité antichute à disposition verticale devant être conforme à la norme EN 363, et devant comprendre, de haut en bas :

- Un ancrage (EN 795).
- Un connecteur d'extrémité (EN 362).
- Un système d'antichute (EN 353-2) comprenant un support d'assurance flexible (cordage) et un antichute mobile à blocage automatique (stopfor™) ou d'une résistance de 12 kN.
- Un connecteur (EN 362).
- Un harnais d'antichute (EN 361).

Toute autre association est interdite.



DANGER

Un harnais antichute EN 361 est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes. Il est préférable d'utiliser le point d'amarrage sternal du harnais.

11. Entretien et stockage

Le stopfor™ ainsi que la longe et le support d'assurance doivent être stockés dans un endroit à l'abri de l'humidité et conservés à une température comprise entre -35°C et +60°C.

Pendant le transport et le stockage, protéger l'équipement contre tout risque d'agression (bord tranchant, source de chaleur directe, produits chimiques, UV, ...).

Un entretien régulier sera effectué par l'utilisateur. En plus des examens décrits au chapitre « Examen avant utilisation », l'entretien suivant sera effectué :

- Si le support d'assurance est sale, il faut le laver à l'eau claire et froide avec éventuellement une lessive pour textiles délicats. Utiliser une brosse synthétique.
- Si en cours d'utilisation ou au lavage, le support d'assurance a été mouillé, il faut le laisser sécher naturellement à l'ombre et à l'écart de toute source de chaleur.
- Avant chaque utilisation, inspecter le support d'assurance visuellement sur toute sa longueur.
- Des dommages graves non visibles peuvent affecter la résistance du support d'assurance. Tractel® recommande donc de ne pas permettre l'utilisation du support d'assurance hors du contrôle d'une personne responsable de l'équipement.
- Les acides, les huiles et l'essence, mis en contact avec le support d'assurance, affectent sa résistance. Les fibres polyamide du support d'assurance sont alors attaquées par ces produits. Les dégradations des fibres qui s'en suivent ne sont pas toujours visibles à l'oeil nu.
- Éviter l'exposition inutile du support d'assurance au soleil, le stocker à l'ombre et à l'abri de l'humidité.
- Éviter tout frottement du support d'assurance avec des arêtes vives ou des surfaces abrasives.
- Stocker le support d'assurance dans un sac pour sa protection et son transport. Tractel® propose un sac adapté pour les travaux en hauteur.
- Aucun entretien spécifique du stopfor™ n'est requis. Un nettoyage à l'eau savonneuse est cependant conseillé.

12. Conformité de l'équipement

La société TRACTEL SAS RD 619 – Saint-Hilaire-sous-Romilly – F-10102 Romilly-sur-Seine France déclare, par la présente, que l'équipement de sécurité décrit dans cette notice,

- est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 du parlement européen de mars 2016,
- est identique à l'E.P.I. ayant fait l'objet de l'examen UE de type délivrée par l'APAVE SUDEUROPE SAS – CS 60193 – 13322 Marseille – France,

identifié par le numéro 0082, et testé selon la norme EN 353-2 de 2002,

- est soumis à la procédure visée par l'annexe VIII du règlement UE 2016/425 du parlement européen, module D, sous le contrôle d'un organisme notifié :

APAVE SUDEUROPE SAS – CS 60193 – 13322 Marseille – France, identifié par le numéro 0082.

13. Marquage

Le marquage de chaque produit indique :

- a : la marque commerciale : Tractel®.
 - b : la désignation du produit.
 - c : la norme de référence.
 - d : la référence du produit.
 - e : le logo CE suivi du numéro 0082, numéro d'identification de l'organisme notifié chargé du contrôle de production.
 - f : Année et mois de fabrication.
 - g : le numéro de série.
 - h : un pictogramme indiquant qu'il faut lire la notice avant l'utilisation.
 - i : une flèche indiquant le sens de l'utilisation.
 - k : l'emplacement du support d'assurage.
 - m : le type de support d'assurage à utiliser exclusivement.
-  corde toronnée.
 drisse.
 n : le diamètre du support d'assurage à utiliser.
 W : charge maximale d'utilisation.

14. Examen périodique et réparation

Un examen périodique annuel est obligatoire, mais en fonction de la fréquence d'utilisation, des conditions environnementales et de la réglementation de l'entreprise ou du pays d'utilisation, les examens périodiques peuvent être plus fréquents.

Les examens périodiques doivent être effectués par un technicien habilité et compétent et dans le respect des modes opératoires d'examen du fabricant retranscrits dans le fichier « Instructions de vérification des EPI Tractel® ».

La vérification de la lisibilité du marquage sur le produit fait partie intégrante de l'examen périodique.

À l'issue de l'examen périodique, la remise en service doit être signifiée par écrit par le technicien habilité et compétent qui a effectué l'examen périodique. Cette remise en service du produit doit être enregistrée sur la feuille de contrôle qui se trouve au milieu de la présente notice. Cette feuille de contrôle doit être conservée pendant toute la durée de vie du produit, jusqu'à sa réforme.

Après avoir arrêté une chute, le présent produit doit obligatoirement faire l'objet d'un examen périodique tel qu'il est décrit dans le présent article. Les éventuels composants textiles du produit doivent être obligatoirement changés, même s'ils ne présentent aucune altération visible.

15. Durée de vie

Les EPI textiles Tractel® comme les harnais, longues, cordes et absorbeurs, les EPI mécaniques Tractel® comme les antichutes stopcable™ et stopfor™, les antichutes à rappel automatique blocfor™, et les lignes de vie Tractel® sont utilisables sous réserve qu'à compter de leur date de fabrication ils fassent l'objet :

- d'une utilisation normale dans le respect des préconisations d'utilisation de la présente notice,
- d'un examen périodique qui doit être réalisé au minimum 1 fois par an par un technicien habilité et compétent. À l'issue de cet examen périodique, l'EPI doit être déclaré par écrit apte à sa remise en service,
- du strict respect des conditions de stockage et de transport mentionnées dans la présente notice.
- En règle générale et sous réserve d'applications des conditions d'utilisation citées ci-dessus, leur durée de vie peut excéder 10 ans.

16. Mise au rebut

Lors de la mise au rebut du produit, il est obligatoire de recycler les différents composants par un tri des matières métalliques et par un tri des matériaux synthétiques. Ces matériaux doivent être recyclés auprès d'organismes spécialisés. Lors de la mise au rebut, le démontage, pour la séparation des constituants, doit être réalisé par une personne compétente.